

# Gazette des Assoc' de Distré



## MARS 2026

### **Voire mairie vous accueille:**

Du lundi au vendredi  
8h30-12h30

(après-midi sur rendez-vous)

Le 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> samedi  
de chaque mois 9h-12h  
02.41.50.28.50  
mairie-sg.distre@orange.fr  
Site: www.mairie-distre.fr

Voici notre « Gazette des Assoc' de Distré 2026 », vous allez avoir le plaisir de découvrir ce que font les associations pour nos habitants, sur notre territoire.

### DANS CE NUMÉRO :

Club de Gym	Page 2
Club jeunesse retrouvée	Page 3
Espace de Convivialité Distr'ayant	Page 4
POINT LIVRES	Page 7
A.F.R.I.E.J.	Page 8
Ludothèque JEU JOUE	Page 9
Anclens Combattants	Page 10
Relais Petite Enfance	Page 11
MAM de Distré Etang municipal	Page 12

Nos associations, en tissant du lien social entre leurs adhérents, font le dynamisme de nos villages.

Soucieux de mettre en valeur les Associations de notre commune et celles œuvrant sur notre territoire, le Conseil Municipal de Distré a décidé de poursuivre la publication, sur le site internet de la Commune, chaque année, de notre « GAZETTE DES ASSOC' » dans laquelle vous trouverez toutes les informations concernant les associations (qui nous ont transmis leur document.)

Par ailleurs, vous trouverez dans le Flash info « Distr'action » les décisions prises par votre Conseil Municipal et les informations institutionnelles.

**Bonne lecture !!!**

Nous savons que les associations remplissent plusieurs rôles dans notre société.

On peut distinguer quatre grandes fonctions remplies par les associations:

- **partage d'un loisir entre membres** (associations sportives, culturelles...);
- **défense des intérêts des membres** (association des parents d'élèves...);
- **rôle caritatif, humanitaire**: il s'agit de venir en aide aux autres, que ce soit à l'échelle d'un quartier, d'un village, de la ville, de l'ensemble du pays;
- **expression, diffusion, promotion d'idées ou d'œuvres**: il peut s'agir de principes démocratiques, d'idées politiques, de créations artistiques.

**Un grand merci aux associations et à leurs bénévoles**



## Le Club de Gymnastique de Distré



Vous souhaitez entretenir votre forme dans une ambiance conviviale et dynamique ?

Rejoignez notre Club de Gymnastique de Distré.

Notre association propose des cours de gymnastique d'entretien, accessibles à tous les niveaux. L'objectif est simple : bouger, se renforcer, s'assouplir et prendre soin de sa santé... le tout dans la bonne humeur.

### Nos créneaux horaires:

Nous vous accueillons trois fois par semaine :

- . Lundi de 19h45 à 20h45
- . Mercredi de 10h30 à 11h30
- . Jeudi de 18h30 à 19h30



Ces séances permettent à chacun de trouver un horaire adapté à son emploi du temps.

**Lieu des cours:** Salle de l'Amitié 12 rue de l'église à Distré.

### Une gymnastique accessible à tous

Les séances de gymnastique d'entretien comprennent :

- . échauffement en douceur
- . exercices de renforcement musculaire
- . travail d'équilibre et de coordination
- ; étirements et relaxation

Chaque participant évolue à son rythme dans une atmosphère chaleureuse et bienveillante.

### Contact

Pour tout renseignement ou pour vous inscrire:

Marline BRUNEAU 06 76 99 85 69



**N'hésitez pas à venir essayer une séance et découvrir une activité bénéfique pour le corps**

## Club de la Jeunesse Retrouvée

Vous êtes à la retraite, vous avez du temps libre, nous vous proposons de nous retrouver à la salle de l'Amitié:

**Le 2<sup>ème</sup> jeudi et le 4<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 14h à 17h**

Le Club est ouvert aux personnes extérieures de Distré pour jouer aux cartes, aux jeux de société...

Vous pouvez aussi apporter: Tricots, crochets ou autres, toutes les idées sont bonnes.

Nous nous retrouvons autour d'un goûter à 16h00.

Tous les trimestres, nous fêtons les anniversaires.

En 2026 : crêpes,

- journée intervention de la Coordination de la Sécurité Routière en

Mars et repas fouées.

- en Juin : journée restaurant et sortie sur le CHER.

- en octobre : loto entre adhérents.

- restaurant à Noël.

**Voilà l'occasion de nous retrouver et de partager des moments chaleureux, alors venez nombreux !**



Journée LOTO



**Présidente du club : Marie-Claude SENEZ 06.60.73.32.19**

**Trésorières : Mado DUBOS et Chantal CHEVÉ**

**Secrétaire : Marie -Pierre DEVILLIER**



**Chaque Mardi, sur le parking de l'échallier, à 8h15 (retour vers 11h sous votre responsabilité, ouvert aux personnes extérieures au club)**

**Contact: Madame SENEZ 06 60 73 32 19**

**Vous avez envie de bouger, de vous aérer.  
Alors, quel que soit votre âge, venez nous retrouver.**

## L'ESPACE DE CONVIVIALITÉ DISTR'AYANT



L'Espace de Convivialité DISTR'AYANT vous accueille tous les jours à partir de 9 heures.

### Venez découvrir nos activités/ateliers :

Boule de fort (jeu et initiation) ; Broderie ; Cartes/jeux de société ; Cartonnage ; Echecs ; Jeu de fléchettes ; Jeu de plateau (wargame) ; Peinture ; Pétanque ; Point-livres ; Tricot.

**Les concours ou rencontres amicales (belote, tarot) sont ouverts à tous ; il n'est en effet pas obligatoire d'être adhérent pour participer.**

Des boissons chaudes et rafraîchissements sont disponibles dans l'espace dédié à cet effet. Les consommations peuvent être réglées en espèces et également au moyen de coupons valant 10 euros. Vous pouvez également régler par carte bancaire.

Rappel : l'adhésion s'élève à 16 euros annuels pour les distréens et à 22 euros pour les hors commune (valable du 1<sup>er</sup> septembre 2025 au 31 août 2026).

**Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous laisser un message sur le répondeur téléphonique mis à votre disposition ou nous envoyer un courriel. Nous ne manquerons pas de vous recontacter très rapidement.**

## NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS

- **Le samedi 14 mars 2026, à 14h** : rencontre amicale de tarot
- **Le dimanche 19 avril 2026** : vide-grenier de 8h à 18h. L'accueil des exposants se fera à partir de 6h, sans réservation. Présence de l'écrivain distréen Erwan Lescob avec son dernier roman.
- **Du 3 février au 25 avril 2026** : challenge boule fort de la mairie de Distré (cf affiche jointe).
- **Week end du 20/21 juin 2026**: un tournoi de wargame aura lieu.
- **Du mardi 2 juin au samedi 19 septembre 2026**, Challenge estival de boule de fort sera organisé, limité à 32 équipes



### Contact /

Espace de Convivialité DISTR'AYANT  
10, place de l'amitié – 49400 DISTRÉ

E-mail : [aeedistrayant@gmail.com](mailto:aeedistrayant@gmail.com)

Téléphone : 07.44.90.79.06



## ESPACE DE CONVIVIALITE DISTR'AYANT

*Vous souhaitez découvrir nos différentes activités alors n'hésitez pas à nous contacter :  
au 07.44.90.79.06 - [aecdistrayant@gmail.com](mailto:aecdistrayant@gmail.com)*

### BOULE DE FORT



Tous les jours  
Bloquez votre créneau

### TAROT



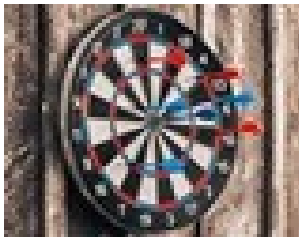
Tous les après-midis  
principalement le vendredi

### BELOTE JEUX DE SOCIETE



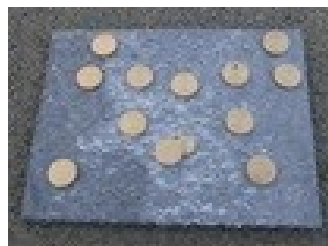
Tous les après-midis

### FLECHETTES



Tous les jours

### PALETS SUR PLOMB



Tous les jours

### PETANQUE



Tous les jours  
Sur le terrain extérieur

### ECHECS



Tous les lundis  
14h à 16h

### CARTONNAGE



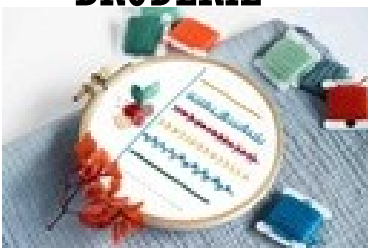
2 fois par mois, le mardi  
9h à 12h

### PEINTURE



Tous les mercredis  
14h à 16h30

### BRODERIE



2 fois par mois, le jeudi  
14h30 à 16h30

### WARGAME



Tous les vendredis  
à partir de 19h30

### TRICOT



1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundis de chaque  
mois de 20h à 22h



ECHECS



CARTES



TRICOT



BOULE DE FORT



JEUX DE SOCIETE



BRODERIE



CARTONNAGE



PEINTURE

**N'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous sommes à votre disposition.**



### WARGAME jeux de plateau



Commune de **DISTRÉ**

2026  
**CHALLENGE BOULE DE FORT**  
de la mairie de DISTRÉ  
organisé par l'ESPACE DISTR'AYANT

**Dotation en vins  
d'Anjou et de Saumur**

78 bouteilles pour les vainqueurs  
42 bouteilles pour les 2<sup>èmes</sup>  
12 bouteilles pour les 3<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup>  
Chaque équipe recevra un lot.

Début le mardi 3 février  
Finale le samedi 25 avril, à 18h.

Tarif : 10 € par équipe

Ouvert à tous (limité à 64 équipes)  
2 contre 2  
Tirs autorisés  
Règlement : lors de l'inscription

Plus d'informations :  
acc@distrayant@gmail.com  
07-44-90-79-06

Adresse : 10 place de l'Unité - DISTRÉ

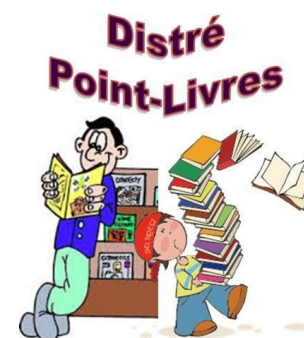
2026	
MARDI	JEUDI
à 18h	à 18h
ou 18h30	ou 18h30
ou 18h30	ou 18h30
ou 18h30	ou 18h30

*\* A consommer avec modération, l'abus d'alcool est dangereux pour la santé*

## POINT-LIVRES COMMUNAL

Des livres pour adultes sont à votre disposition dans le Point-Livres situé **dans l'espace de convivialité, près de la Mairie.**

**Des questions ? Venez nous rencontrer aux permanences affichées à la porte.**



### Horaires d'ouverture:

- ⇒ Le MARDI des semaines impaires de 17h à 18h30
- ⇒ Le JEUDI de 17h à 18h (selon planning affiché à la porte)

**Tarifs:** Adhésion annuelle (du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août) à l'Association Espace de Convivialité DISTR'AYANT de 16 € pour les Distréens et 22 € pour les Hors-commune.

Cette adhésion donne accès aux différentes activités proposées (Point-Livres, Jeux de Boule de Fort, Jeux de société, Echecs, Peinture, jeux de cartes...)

**Nombre de livres à emprunter:**  
6 livres maximum

**Durée de prêt:** Pour un mois,  
(renouvelable une seule fois)



**ENFANCE**

Accueil de loisirs 3-II ans  
L'accueil de loisirs est un lieu d'échange, de rencontre, de créativité et de divertissement.



Sur les mercredis et vacances scolaires de 7h30 à 18h30 à Bellevigne-les-châteaux.

Uniquement les mercredis sur les périodes scolaires de 7h15 à 18h30 à Distré



**JUNIOR**

Trop grand pour l'accueil de loisirs... mais trop jeune pour le foyer...

Venez découvrir le foyer Junior !!! Une animation complémentaire qui se déroule sur les structures jeunesse de Chacé - Distré - Rou

**Période scolaire :**  
Distré: Vendredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 13h

Chacé: mercredi de 9h à 13h et le samedi de 9h à 13h

Rou: mercredi de 9h à 13h et le vendredi de 16h à 18h

**Vacances scolaires :**

Distré: Lundi au vendredi de 9h-13h

Rou: Lundi au mercredi de 9h-13h

Chacé: Mercredi au vendredi à 9H-13h

**JEUNESSE**

**Période scolaire :**

Distré: mercredi et samedi 13h- 18h et le vendredi de 18h30 à 22h

Chacé: mercredi et samedi 13h- 18h et le vendredi de 18h30 à 22h

Rou: mercredi 13h-18h et le vendredi ponctuellement de 18h30 à 22h

**Vacances scolaires :**

Distré: lundi au jeudi de 13h - 18h et le vendredi de 13h -22h

Chacé: mercredi et jeudi de 13h-18h et le vendredi de 13h-22h

Rou: lundi et mardi 13h-18h et mercredi de 13h-22h

Sur nos 3 foyers, notre équipe propose un accueil adapté aux besoins des collégiens et lycéens. Envie de se retrouver seul(e) ou de venir rencontrer d'autres jeunes ? C'est possible à travers des activités et ou des projets. Les animateurs sont à l'écoute et prêts à vous accompagner



**ATELIER ADULTE**

**GYM FITNESS**

Le mardi de 19h à 20h

Renseignements 07-69-21-54-10

A Artannes

**ART FLORAL**

Le mercredi de 17h à 19h ou de 19h à 21h

Renseignements 06-60-83-74-76

**ANGLAIS**

Le lundi après-midi, mardi toute la journée

Renseignements 07-88-18-59-72

**DANSE COUNTRY**

Le mardi de 18h30 à 20h

Renseignements 07-49-22-34-79

A Chacé

**COUTURE**

Le mercredi de 18h30 à 20h30

Renseignements 06-60-75-82-94

**INFORMATIQUE**

Le jeudi après-midi

Renseignements 06.60.75.82.94

A Saint Cyr en Bourg

**THÉÂTRE**

Rentrer dans notre troupe "COUD' THEATRE"



Au Coudray-Macouard

**NOS SERVICES**

**TRANSPORT SOLIDAIRE**

Pour une mobilité durable et solidaire dans les territoires ruraux. Le transport solidaire s'adresse à toute personne ayant un besoin d'accompagnement pour se déplacer. Sur les communes d'Artannes, Bellevigne-les-châteaux, Varrains, Verrie et Rou.



**ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE**

Cette action a lieu sur les temps périscolaire. Elle est centrée sur l'aide aux devoirs et les apports nécessaires à la réussite éducative. Vous souhaitez intervenir dans l'un de nos CLAS, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.



**Période scolaire :**

Lundi et jeudi de 16h45 à 18h aux Ulmes

Lundi / mardi / jeudi de 16h30 à 17h30 à Chacé

Lundi et jeudi de 16h30 à 17h30 à Varrains



**ESPACE DE VIE SOCIALE**

ENFANCE

NOS SERVICES

JUNIOR

NOTRE ÉQUIPE

ATELIER ADULTE

NOS CONTACTS

JEUNESSE

NOS ADRESSES



**NOTRE ÉQUIPE PERMANENTE**

**Direction**



CHARLOTTE Directrice de l'association



SANDRA Directrice adjointe

**Coordinatrices des activités**



CELIA Directrice enfance



MANON Directrice jeunesse



ROMAIN Animateur enfance



PAULINE Animatrice enfance



LISA Animatrice enfance / junior



CELIA Animatrice enfance/junior



JORDAN Animateur jeunesse



KENZO Animateur jeunesse

**Equipe pédagogique de l'AFRIEJ**



PIERRE Formation BPJEPS secteur enfance



JOSEPH Formation CPEJPS secteur jeunesse



NATHAN Formation BPJEPS secteur jeunesse

**NOS CONTACTS**

AFRIEJ bureau  
02-41-50-46-45

Charlotte ROUSIERE, directrice de l'association  
06-60-75-82-94

Sandra SAUMUREAU, directrice adjointe de l'association  
07-87-66-99-59

Manon SILVERT, directrice jeunesse/juniors  
07-87-66-99-65

Célia LUCIDI, directrice secteur enfance  
06-06-48-08-22

**NOS ADRESSES**

AFRIEJ bureau & Foyer junior / jeunesse de Distré : 8 rue de l'échallier

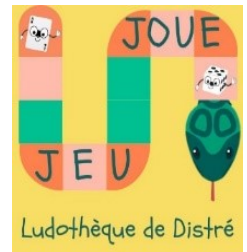
Foyer junior / jeunesse de Chacé : rue des paillons

Foyer junior / jeunesse de Rou : rue des lavoirs

Accueil de loisirs : 46 rue du clos de l'hôpital 49260 Bellevigne-les-châteaux



## LA LUDOTHEQUE JEU JOUE



L'équipe dynamique de l'association « JEU JOUE » est présente pour faire de cet endroit, un lieu de convivialité et de collectivité.

Le jeu est un moment privilégié de détente qui permet de communiquer, de faire connaissance et de créer une relation.

Par le jeu et le jouet, nous pouvons intégrer les valeurs et règles sociales.

Le jeu se définit comme un lien social, intergénérationnel, familial ou un lien

Nous vous proposons des soirées « Jeux » mensuelles et d'autres animations.

### Soirées :

#### Nouveaux jeux :

Vendredi 13 mars ..... 20 h 00

Vendredi 20 novembre . 20 h 00

#### Vide ludothèque :

Samedi 21 novembre ...10 h 00/17 h 00

#### Après-midi jeux

Samedi 12 décembre .....14 h 00/17 h 00



### PERMANENCES (à partir du mois d'avril 2026) Horaires :... 10 h à 12 h

Samedi 11 avril

Samedi 30 mai

Samedi 16 et 27 juin

Samedi 11 et 25 juillet

**Vacances été (fermé) 01/08 au 12/09**

Samedi 12 et 26 septembre

Samedi 10 octobre



### RE-OUVERTURE :

Lundi 12 Octobre 2026

Lundi : 16 h30/18h00

Mardi : 16h30/18h00

Vendredi : 16h30/18h00



**Les membres du Conseil d'Administration de l'association « JEU JOUE » souhaitent vous revoir nombreux pour partager avec vous d'agréables moments.**

**Pour vos fêtes de famille ou pour l'anniversaire de vos enfants., pensez aux jeux surdimensionnés de la Ludothèque.**

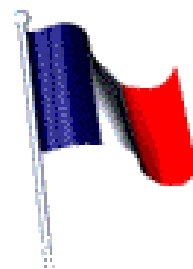
**Association « jeu joue »**

**6 rue de l'école - 49400 DISTRE**

**[associationjeujoue@free.fr](mailto:associationjeujoue@free.fr)**



## L'Amicale des Anciens Combattants de Distré



Chaque année, nous vous invitons à participer aux cérémonies de commémoration du 8 mai et du 11 novembre, organisées au monument aux morts de Distré, accompagnés des autorités, d'une partie de la population et des enfants du village.

Le Président,  
J. DUREAU



Stèle des aviateurs  
à Champmaux

**Deux Cérémonies de Commémoration:  
celle du 8 mai et celle du 11 novembre,  
dans la cour de la Mairie,  
au monument aux morts.**



Le monde Combattant s'en va vieillissant, un peu moins nombreux chaque jour. Nous invitons toute personne ayant satisfait aux obligations militaires ou ayant participé à un conflit, à venir nous rejoindre à l'association afin que soient perpétués l'intérêt et le respect, que nous devons tous, à ceux qui sont tombés pour la défense de nos Libertés.



**Contacter l'animatrice :**  
 Jessy Lévêque 06 86 01 76 80  
 rpesudsauumurois@syndicat-cote.fr



**Pour Qui ?**

- ✓ Les assistantes maternelles
- ✓ Les parents ou futurs parents
- ✓ Les gardes à domicile
- ✓ Les candidats à l'agrément
- ✓ Les enfants de moins de 6 ans

**Lieu d'animation**

*Matinées d'éveil à la Maison verte de Distré et diverses animations sur le territoire Sud Saumurois*



**Le Relais Petite Enfance ?  
 Un lieu ressources**

**Temps de professionnalisation**

*Accompagnement au départ en formation, Soutien pédagogique  
 Soirées à thème et conférences*

**Information aux familles**

*Sur les modes d'accueil, sur la recherche d'une assistante maternelle, et accompagnement à la parentalité*

**Permanence en droit du travail**

*Information juridique de premier niveau sur le contrat, les droits et obligations du salarié et de son employeur, mise en relation avec différents interlocuteurs juridiques*



Scannez pour visionner  
 Assistants maternels,  
 Voyage en terrain connu ?



## Une Maison d'Assistantes Maternelles à DISTRÉ



La MAM l'îlot Mômes se situe dans les locaux de la maison verte. Nous bénéficions d'un emplacement idéal au milieu des vignes et à proximité de l'école de Distré.



Vos enfants y sont accueillis du plus jeune âge à l'entrée à l'école dans un cadre chaleureux, lumineux et coloré.

Nous proposons diverses activités adaptées à l'âge de chacun et nous participons également aux animations proposées par le Relais Petite Enfance, qui se déplace au sein de la maison la verte.

Vous pouvez nous contacter au 02 41 53 12 53.

**Mélissa & Noémie. »**

## ÉTANG MUNICIPAL DE L'ÉCHALLIER

**Ouverture de l'étang Municipal le 18 avril 2026 et fermeture le 27 septembre 2026.**

L'étang est ouvert les mercredi, samedi, dimanche et jours fériés de 6 h 30 à 21 h.

**OUVERTURE DE LA PÊCHE:  
SAMEDI 18 AVRIL 2026, à 7H**

**Tarifs 2026:** (inchangés depuis 2018)

- **Ticket jaune ouverture de la pêche** : 7 euros

- **Ticket vert journalier**

**Tarif A:** Adulte et + de 12 ans : 5 euros

**Tarif B:** Enfant 12 ans et—de 12 ans: gratuit (1 ligne)

- **Carte annuelle verte communale** : 25 euros donne droit à 2 lignes flottantes et 1 lancer maximum + 1 ligne pour le conjoint et 1 ligne pour l'enfant de moins de 16 ans.

- **Carte annuelle individuelle ivoire hors-commune (+ 12 ans)** : 50 euros donne droit à 2 lignes flottantes et 1 lancer maximum.

**Le droit de pêche perçu pour une journée** est encaissé par le Régisseur contre remise d'un ticket numéroté extrait d'un carnet à souche.

**Le droit de pêche perçu pour une année** (année civile - jours et mois d'ouverture définis par arrêté.) est encaissé par le Régisseur contre remise d'une carte numérotée.

**Règlement complet affiché** sur le panneau de l'entrée principale.

Le jeune de - de 12 ans qui pêche avec plus d'une ligne flottante ou avec un lancer acquitte le même droit qu'un adulte.

**Les Régisseurs de la Pêche recherchent des Bénévoles pour rejoindre l'équipe.**

